VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

Terre & Nature

L'HEBDO ROMAND DE LA VIE AU VERT

EGYPTE :

LE NIL EN FELOUQUE…

du vendredi 26 novembre au dimanche 5 décembre 2021

AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch – Genève +41 22 817 37 37 – Lausanne +41 21 550 72 37

VOTRE VOYAGE

La découverte de l'Egypte représente toujours la consécration d'un rêve : percer les mystères des tombes de la vallée des Rois, approcher les gens durant leurs activités quotidiennes…

Pays grandiose, son fleuve, ses déserts, ses monuments et ses cités modernes sont sans équivalent. En effet, aucune autre nation ne possède autant de vestiges d'un passé aussi lointain, qu'il s'agisse de pyramides, des textes hiéroglyphiques ou des symboles d'une théologie complexe.

Qui n'a jamais rêvé de voyager comme Cléopâtre, Bonaparte ou Flaubert ?

Ce voyage de 10 jours est une excellente initiation à l'égyptologie, avec un accompagnement culturel de qualité.

Ce sera aussi l'occasion de faire une croisière intime sur une felouque traditionnelle privatisée. Grâce à son fond plat, la felouque se glisse au plus près des rives et accoste aux endroits les plus inaccessibles, qui se révèlent être souvent des îles enchanteresses aux plages de sable doré. Les nuits sont si paisibles que seul un léger clapotis ou le chant d'un oiseau peuvent troubler.

Confortablement installés, vous contemplez les splendeurs du paysage qui défilent très doucement. Les berges vous offrent le spectacle inoubliable de cette civilisation fluviale, immémoriale et intemporelle. Les enfants courent dans les palmeraies.

Les pêcheurs jettent leurs filets. Les paysans, les ânes et les buffles s'activent dans les champs. Les femmes lavent le linge et les dromadaires solennels paressent au soleil.

VOTRE VOYAGE EN QUELQUES MOTS

Points forts du voyage

- La découverte des sites majeurs de la Haute Egypte en petit groupe
- Un guidage par un guide francophone égyptologue passionné
- La visite d'une ferme, échanges avec le propriétaire
- Une demi-journée avec un guide ornithologue francophone
- Rencontre avec un ingénieur agronome
- Une croisière de trois nuits sur le Nil à bord d'une felouque traditionnelle
- Un vol en montgolfière au lever du soleil sur l'ancienne Thèbes
- Des hébergements de charme, soigneusement sélectionnés.

Taille du groupe

Petit groupe entre 6 et 8 participants
Pour assurer une découverte optimale aux voyageurs, nous limitons volontairement la taille du groupe.

FORMALITES D'ENTREE EN EGYPTE

Les informations suivantes concernent les citoyens suisses résidant en Suisse et sont publiées sous réserve de modification.

Le pays est-il actuellement ouvert ?	Oui
Quarantaine requise sur place ?	Non
Quarantaine requise au retour ?	Non
Un test PCR est-il requis ?	**Pour les personnes vaccinées** : Non, si le voyageur a reçu deux doses de vaccin **Pour les personnes non vaccinées** : deux tests PCR de moins de 72h sont requis, un pour l'aller et un autre pour le retour en Suisse
Vaccinations obligatoires ?	Aucune. Veuillez vérifier que vos vaccins usuels sont à jour (hépatite, tétanos…)
Un visa est-il requis ?	Oui. Le visa sera apposé dans votre passeport à votre arrivée au Caire.
Autres exigences ?	Formulaire sanitaire à remplir dans les avant le départ : http://egypt.travel/media/2376/declaration_form.pdf Formulaire de traçage à remplir avant le retour en Suisse : https://swissplf.admin.ch/formular

Voyager en temps de Covid nécessite de s'adapter aux normes sanitaires locales, lesquelles peuvent changer dans des délais très courts. Notamment, on ne peut exclure que certains lieux ou sites touristiques subissent des fermetures non prévisibles.

CARTE

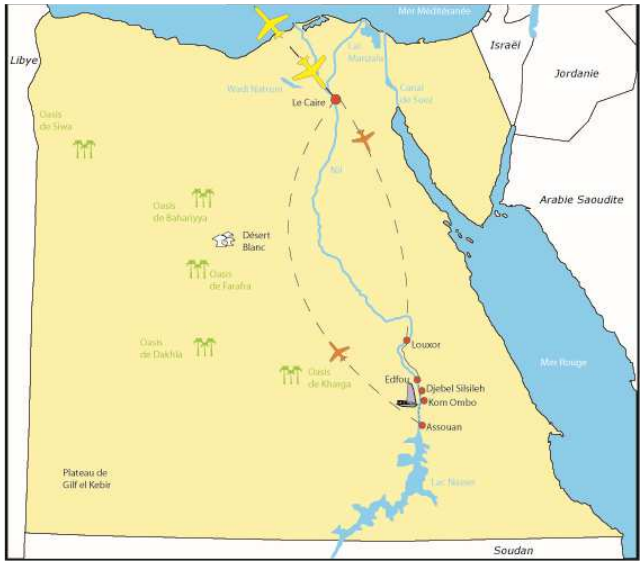

VOTRE BATEAU : LA FELOUQUE THE NILE BREEZE

La felouque est le bateau traditionnel en bois conçu pour la navigation sur le Nil depuis le temps des pharaons.

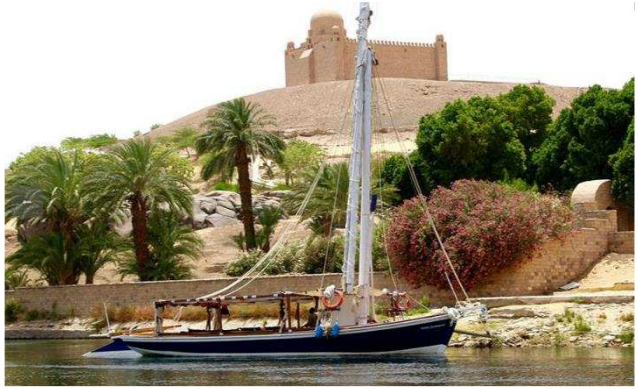

A un rythme paisible, votre embarcation vous emmènera hors du temps sur les eaux calmes du fleuve à la découverte de ses rives verdoyantes.

Votre felouque est un grand voilier de 12 mètres de long pour environ 5 mètres de large, qui vous est entièrement dédiée. Un bateau remorqueur l'accompagne au cas où le vent viendrait à manquer et abrite la cuisine ainsi que l'hébergement de l'équipage.

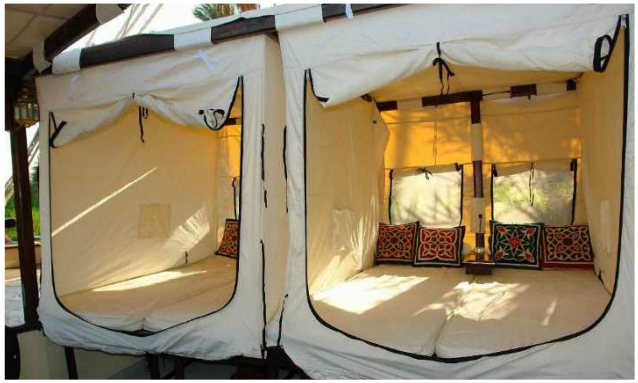

Elle a été construite un peu différemment des bateaux traditionnels pour permettre des aménagements spéciaux et chaque espace a été conçu jusqu'au moindre petit détail pour rendre l'aventure aussi confortable que possible pour 8 passagers au maximum.

Le pont est ainsi un vaste espace qui, par un système astucieux, se transforme rapidement au fil de la journée et de vos besoins. Petites cabines de toile pour des nuits agréables bercées par une douce brise, lits de jour ombragés agrémentés de coussins pour contempler le Nil et vous détendre entre deux escapades sur les rives, table spacieuse pour déguster une cuisine locale raffinée et solariums à l'avant et à l'arrière.

Le bateau est équipé de l'électricité pour recharger vos appareils et pour éclairer les différents espaces, d'un wc avec douche, d'espaces de rangement pour vos bagages et de deux kayaks pour les plus aventuriers.

L'équipage est composé d'un raïs, de trois marins et d'un cuisinier, tous très attentionnés et sympathiques.

Nous vous proposons une croisière de 3 jours qui reliera Edfou à Assouan.

VOTRE GUIDE

Nous vous proposons un accompagnement culturel de grande qualité avec **Hossam Zaki**, un Cairote féru d'égyptologie qui vous fera découvrir les temples, tombeaux et autres merveilles de l'Egypte antique d'une manière passionnante.

Passionné par son pays et sa civilisation, titulaire du diplôme des études d'égyptologie de l'université du Caire, Hossam saura vous transmettre sa passion et ses connaissances.

Travaillant dans le tourisme depuis plus de 40 ans, Hossam vous fera découvrir au travers de récits et anecdotes les plus beaux trésors de l'Egypte.

JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	vendredi 26.11.21	Genève - Caire - Louxor	vols	Pavillon Winter	
2	samedi 27.11.21	Louxor		Pavillon Winter	BLD
3	dimanche 28.11.21	Louxor - Sur le Nil	felouque	Nuit à bord	BLD
4	lundi 29.11.21	Sur le Nil	felouque	Nuit à bord	BLD
5	mardi 30.11.21	Sur le Nil	felouque	Nuit à bord	BLD
6	mercredi 01.12.21	Sur le Nil - Assouan		Anakato	BLD
7	jeudi 02.12.21	Assouan		Anakato	BLD
8	vendredi 03.12.21	Assouan - Caire	vol	Steingenberger Pyramids Cairo	BLD
9	samedi 04.12.21	Caire		Steingenberger Pyramids Cairo	BLD
10	dimanche 05.12.21	Caire - Genève	vol		B

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PLAN DES DEPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	vendredi 26.11.21	Swiss # LX4191	Eco	Genève	14h05
				Cairo	18h55
		Egyptair MS 060	Eco	Cairo	22h45
				Louxor	23h45
8	vendredi 03.12.21	Egyptair MS 083	Eco	Assouan	09h05
				Caire	10h30
10	dimanche 05.12.21	Swiss # LX4190	Eco	Cairo	09h45
				Genève	13h05

opéré par Egyptair

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : vendredi 26 novembre 2021
Genève - Le Caire - Louxor

Dans l'après-midi, rendez-vous à l'aéroport de Genève pour prendre votre vol pour Le Caire. A votre arrivée dans la capitale égyptienne, accueil par notre représentant, formalités d'entrée et vol à destination de Louxor. Transfert à votre hôtel.

A Louxor, vous logerez à l'hôtel Pavillon Winter, situé dans les jardins tropicaux d'un palais somptueux du 19e siècle, le mythique hôtel Sofitel Winter Palace, où Agatha Christie écrivit le roman "Mort sur le Nil", en 1937, et où séjourna l'archéologue Howard Carter, qui découvrit la tombe de Toutankhamon.

Idéalement situé sur la corniche qui longe les berges du Nil, à deux pas du temple de Louxor, cet établissement moderne propose une centaine de chambres décorées avec soin.

Pour vous détendre, rejoignez la piscine dans les luxuriants jardins.

Nuit à l'hôtel Pavillon Winter.

Jour 2 : samedi 27 novembre 2021
Louxor

Rencontre avec votre guide francophone égyptologue et début de vos découvertes de Louxor.

Cette journée sera consacrée à la rive Est de l'ancienne Thèbes, la rive des vivants.

Au musée archéologique, vous découvrirez une belle sélection de pièces exceptionnelles, pour la plupart datant du Nouvel Empire, mise en valeur grâce à un savant éclairage.

A Karnak, vous découvrirez le plus vaste complexe cultuel de la civilisation égyptienne, véritable cité religieuse isolée du monde profane par une enceinte de briques crues dont l'ondulation évoquait les flots de l'océan primordial.

Vous ne manquerez pas de déambuler dans la partie la plus spectaculaire du temple d'Amon, la salle hypostyle, œuvre de Séthi I^{e} et de son fils Ramsès II.

Après un déjeuner dans un restaurant local, vous visiterez l'élégant temple de Louxor.

Nuit à l'hôtel Pavillon Winter.

Jour 3 : dimanche 28 novembre 2021
Louxor - Sur le Nil

Aux aurores, départ pour un vol en montgolfière de 40 minutes environ. Au lever du soleil, vous aurez l'occasion de découvrir l'ancienne Thèbes vue du ciel. Une expérience inoubliable…

Vous prendrez ensuite votre petit déjeuner dans une ferme. Rencontre avec le propriétaire des lieux et échanges sur le quotidien d'un agriculteur.

Vous vous rendrez ensuite dans la vallée des Rois, où nous avons sélectionné deux tombes.

Celle de Toutankhamon, une petite tombe inviolée découverte en 1922 par Carter, qui recelait un fabuleux trésor, aujourd'hui exposé au musée du Caire.

Et celle superbe de Sethi 1er, la plus grande et la plus belle de la vallée des Rois, qui est à nouveau ouverte au public. Découverte par l'archéologue italien Belzoni en 1817, elle est longue de 137 mètres et comporte 10 chambres et 7 couloirs.

Votre journée se poursuivra à Deir el Bahari, où vous admirerez le temple funéraire d'Hatshepsout, édifice unique dans l'architecture égyptienne.

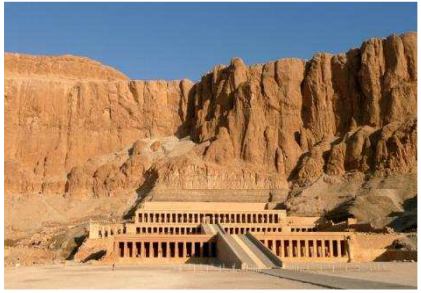

Ne manquez pas de découvrir les scènes relatant la fameuse expédition au pays de Pount, d'où provient notamment l'encens indispensable au culte des dieux.

Il sera temps de prendre votre déjeuner dans un restaurant local, à proximité de Medinet Habou. Vous visiterez ensuite le splendide temple funéraire de Ramsès III, exemple le plus parfait des « demeures de millions d'années » de la dynastie ramesside. Il comporte encore de nombreux décors peints.

Vous prendrez enfin la route pour Edfou où vous attend votre felouque.

Embarquement, repas et nuit à bord.

Jours 4 - 5 :
lundi 29 au mardi 30 novembre 2021
Sur le Nil

Durant deux jours, vous naviguerez à votre rythme. Le soir, vous accosterez sur de petites îles ou sur des berges agréables pour passer des nuits tranquilles. Vous pourrez vous baigner dans les eaux rafraîchissantes du Nil, naviguer sur le fleuve avec les kayaks de la felouque, marcher au milieu des bananiers ou vers un pâturage bucolique.

Vous pourrez aussi dîner à la belle étoile, déguster un petit kawa dans un café local, pique-niquer dans une palmeraie.

Cette croisière sera également l'occasion de visiter des sites incroyables :

Le Djebel Silsileh est un site archéologique majeur qui s'étend sur les deux rives du Nil. Des graffiti dans la pierre et un cimetière prédynastique témoignent de l'occupation du site depuis la préhistoire.

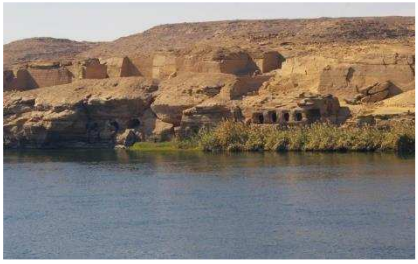

Kom Ombo, une élégante réalisation ptolémaïque, dédiée aux divinités Horus le dieu-faucon et Sobek le dieu crocodile.

Vous admirerez des reliefs aux couleurs miraculeusement intactes et une scène rare, une liste d'instruments de chirurgie. Dans une chapelle attenante, vous pourrez voir des momies de crocodiles.

Vous aurez également l'occasion de faire une petite marche dans le désert, sur les pas des caravanes qui jadis empruntaient ce chemin connu comme le plus court pour rejoindre la Libye.

Nuits à bord.

Jour 6 : mercredi 1 décembre 2021
Sur le Nil - Assouan

Le désert descend sur les rives du fleuve, les palmiers doums apparaissent, votre felouque passe sous le pont d'Assouan. Vous apercevrez alors les tombes des

gouverneurs d'un côté, l'île d'Eléphantine et la ville de l'autre. Vous approchez du but de votre croisière...

Votre embarcation s'arrêtera sur l'île de Kitchener où vous vous baladerez avec ravissement dans un exubérant jardin botanique, véritable havre de couleur et de fraîcheur aux portes du désert. Il sera temps de vous séparer de votre équipage.

Un véhicule vous attendra ensuite pour vous conduire dans une ferme où un ingénieure agronome vous expliquera l'effet de la construction du Haut Barrage sur la composition des terres cultivées. Déjeuner pique-nique en chemin.

Il sera enfin temps de rejoindre votre hébergement pour les prochaines nuits. Entre hôtel et maison d'hôtes, l'Anakato wadi Kiki Nubian Houses est situé sur la presqu'ile de Sohail.

Ces maisons à l'architecture nubienne éclatante de couleurs disposent de 19 chambres simples mais avec beaucoup de charme, dotées de salles de bain privées.

Cette adresse sert une cuisine simple mais délicieuse, maniant les spécialités locales et les épices régionales à la perfection.

Les repas sont servis sur une belle terrasse au bord du Nil, d'où vous pourrez observer le va et vient des pêcheurs.

Nuit à la maison d'hôte Anakato wadi Kiki Nubian Houses.

Jour 7 : jeudi 2 décembre 2021
Assouan

Le matin, nous vous proposons des visites en bateau à moteur avec un guide ornithologue francophone.

Vous aurez l'occasion d'observer le héron vert et des oiseaux aquatiques migrateurs tels que l'oie d'Égypte et espérer repérer les milans noirs. Vous pourrez également apercevoir des vautours égyptiens.

Vous rejoindrez ensuite l'île d'Algikia. C'est en effet là que fut intégralement déplacé le site de Philae au moment de la construction « pharaonique » du haut barrage, pour le sauver des eaux.

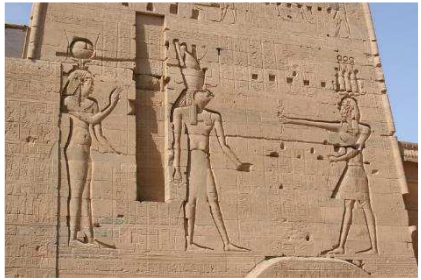

Vous y découvrirez ce qui fut la principale attraction de la ville antique de Philae, un magnifique temple consacré à Isis.

Vous vous rendrez ensuite sur le site de l'obélisque inachevé. Ce sera l'occasion de découvrir les techniques d'extraction qu'employaient les Egyptiens pour faire sortir de ces carrières de granit rose de tels monuments.

Vous visiterez enfin le musée de la Nubie, où l'histoire, l'art et la culture de cette région sont présentés de la préhistoire à nos jours, à travers une collection exceptionnelle très bien mise en valeur.

Nuit à la maison d'hôte Anakato wadi Kiki Nubian Houses.

Jour 8 : vendredi 3 décembre 2021
Assouan - Caire

Le matin, transfert à l'aéroport pour prendre votre vol à destination du Caire.

A votre arrivée, transfert en ville. Un pique-nique vous sera proposé pendant le trajet.

Vous débuterez les visites du Caire avec le musée égyptien du Caire.

Ce temple de l'archéologie égyptienne fut inauguré en 1902, sur le place Tahrir, au cœur de ce qui apparaissait alors comme la partie moderne de la ville. Quelques 120'000 trouvailles évoquant 25 siècles de civilisation sont aujourd'hui exposées sur deux étages.

Dans la salle 3, vous admirerez les pièces les plus précieuses du trésor de Toutankhamon, dont le célèbre masque, exhumés de sa sépulture de la vallée de Rois à Louxor par l'archéologue britannique Howard Carter dans les années 20.

La totalité des 5000 pièces seront présentées au Grand Musée égyptien du Caire qui sera situé sur le plateau de Giza.

Vous y découvrirez également la collection de certaines tombes remarquables, notamment de la tombe de Youya et Thouya, des personnes très influentes de la XVIIIe dynastie. Ils sont parmi les rares "privilégiés" à avoir été enterrés dans la Vallée des Rois, nécropole réservée aux souverains.

Le Grand Musée égyptien, situé sur le plateau de Gizeh, près du Caire, qui sera le plus grand musée archéologique du monde devrait ouvrir ses portes fin 2021, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Vous découvrirez ensuite la mosquée Ibn Touloun, la plus ancienne de la ville et la plus vaste.

Son minaret à l'escalier extérieur de forme hélicoïdale est inspiré par le célèbre minaret de Samaraa en Iraq, le pays d'origine d'Ibn Touloun.

Accolé à la mosquée se trouve le musée Gayer Anderson, qui vous permettra de visiter une maison caïrote traditionnelle.

Vous poursuivrez avec une flânerie au bazar coloré de Khan Khalili, un des plus grands du Moyen-Orient. Dans un dédale de ruelles ombragées par des tentures, on y trouve aujourd'hui des souvenirs destinés aux touristes. Pourtant, d'anciens lieux témoignent du passé intense de l'endroit. Anciens caravansérails, fenêtres avec leurs moucharabiehs, portes massives en pierre sculptée, se découvrent au

détour des boutiques. Dans une autre partie vous découvrirez des articles plus traditionnels : lampes ouvragées, objets en verre soufflés, bijoux, plateaux…

Le quartier des artisans se trouve un peu plus loin. Il abrite encore les fabricants de tentes autrefois destinées aux bédouins nomades, les couturiers réalisant des patchworks magnifiques, les travailleurs sur cuivre, argent, or…

Vous arriverez à votre hôtel en fin de journée.

Vous séjournerez à l'hôtel Steingenberger Pyramids Cairo.

Idéalement situé à proximité des célèbres pyramides de Gizeh, cet hébergement propose 132 chambres lumineuses et agréables.

Deux piscines et une variété de bars et de restaurants viennent compléter cette adresse à l'écart des nuisances de la ville du Caire.

Nuit à l'hôtel Steingenberger Pyramids Cairo.

Jour 9 : samedi 4 décembre 2021
Caire

Cette journée sera consacrée à la découverte des pyramides.

Vous débuterez votre journée à Dahchour, un site encore loin des sentiers battus, perdu à l'orée du désert, où règne une atmosphère paisible.

Vous pourrez, si vous le désirez, pénétrer dans la pyramide rouge où vous découvrirez trois chambres successives.

Après le déjeuner, vous retournerez à Gizeh, où vous découvrirez la trilogie la plus célèbre du monde : les incontournables pyramides de Khéops, Khéphren et Mykérinos. Avec le Sphinx, elles forment le symbole de l'Egypte.

Nuit à l'hôtel Steingenberger Pyramids Cairo.

Jour 10 : dimanche 5 décembre 2021
Caire - Genève

Transfert à l'aéroport pour prendre votre vol à destination de Genève. Arrivée sur les bords du Léman en début d'après-midi.

Prix et Prestations

Prix par personne en chambre double

Tarif abonnés	**CHF 4'300.-**
Tarif non abonnés	**CHF 4'550.-**
Supplément chambre individuelle :	CHF 450 .-

Prestations incluses

- Les vols Genève - Caire – Louxor et Assouan –Assouan – Caire – Genève en classe économique sur Egyptair
- Le logement dans les hôtels suivants :
  - Louxor Sofitel Pavillon – chambres vue jardin
  - Assouan : Anakato - chambres vue Nil
  - Steingenberger Pyramids Cairo - Deluxe
- La croisière de 3 nuits à bord d'une felouque traditionnelle
- Les repas tels que mentionnés

  (B : petit déjeuner ; L = déjeuner ; D : dîner)
- Les services d'un excellent guide égyptologue francophone durant toute la durée de votre voyage
- Tous les transferts et trajets en minibus panoramique privé et climatisé avec chauffeur
- Toutes les visites et excursions mentionnées dans le programme
- Les frais de visa
- Les pourboires à l'exception de celui de votre guide
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les éventuels tests PCR
- Les boissons
- Les repas non mentionnés
- Le pourboire de votre guide
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation/assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé (ci-après ATV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et ATV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par ATV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et ATV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à ATV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, ATV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec ATV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, ATV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, ATV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par ATV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si ATV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, ATV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, ATV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, ATV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à ATV. La réception de votre déclaration auprès d'ATV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, …). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'**une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (**même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'ATV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

3.9 ATV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking …). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

ATV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et ATV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et ATV. ATV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par ATV

5.1 ATV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 ATV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, …) ou une modification des taux de change.

5.3 ATV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, …) si après la conclusion du contrat des évènements imprévus l'exigent. ATV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

ATV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, ATV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. ATV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si ATV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, ATV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par ATV

6.1 ATV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, ATV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, ATV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, ATV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. ATV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, ATV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 ATV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter ATV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, ATV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays ATV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 ATV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à ATV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, …). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et ATV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch

www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'ATV et exceptions

9.1 ATV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, ATV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 ATV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que ATV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels ATV ne pouvait rien. ATV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité d'ATV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité d'ATV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et ATV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre ATV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

AU TIGRE VANILLÉ Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé Sàrl» (ci-après ATV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. ATV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'ATV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'ATV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, ATV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. ATV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'ATV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par ATV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément ATV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez ATV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.
Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO
Au Tigre Vanillé Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : **dpo@vanillatiger.ch**

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

AU TIGRE VANILLÉ Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève